

Strasbourg, le 17 Août 2013

**PROCES -VERBAL**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 13 juin 2013**  
**18h à 20h**  
**Maison des Associations**  
**Salle Marguerite Yourcenar**  
**Place des Orphelins à Strasbourg**

*Présents :*

ALBERTALLI Suzanne (AAHJ), ANGELO Manuela (AAHJ), BARROUILLET Danièle (AAHJ), BARTIER Corine (URHAJ), BAUER Frédéric (CREAI Alsace), DEKKARI Nadia (AAHJ), GATTO Francine (Ithaque), HITTER Jean-Michel (Club des Jeunes l'Etage), HOUDART Thierry (AAHJ), KOSCHIG Bernard (Entraide le Relais), MARINO Constanza (Vilaje), POSTEMA Dolorès (AAHJ), NAAL Viviane (AAHJ), SIEGRIST Jean-Pierre (AAHJ), THOMAS Gabriel (Commissaire aux Comptes), ZIMMERMANN Martine (AAHJ), TURQUAIS Hervé (ELR), HURLIN Nathalie (AAHJ), STREICHER Dominique (AAHJ), QUIETI Valérie (C.G 67 FSL), KOAMA Patrice (AAHJ), BENTZ Agnès (CUS HABITAT), LESCURE Anne (DOMIAL), MANGARZ Emilie (DDCS), DI CINTIO ALAIN (SIAO), GALL Blandine (CCAS Strasbourg), TUFUOR Adelheid (FNARS), LE GALL Pascale (Centre Social Protestant), ZIMMOCH Séverine (AAHJ), HICARD Florence (AAHJ), NTANDIKIYE Juvénal (AAHJ), l'Atelier, BOEHM Michèle (Secours Populaire), BORRAS Mme (REGAIN), IOSSIF Bruno (DDCS), BARBIER Mireille (FND), BAUMGARTNER Daniel (Horizon Amitié), MENDES Brice (Étage), OLEKHNOVITCH Jean (Armée du Salut), Emmaüs, FAOUZI Ahmed (AAHJ), FUMANERI Audrey (UDAF), DUFRAISSE Raphael (Batigère), SIFFERT LEIBENGUTH Marjolaine (ALT), AGHA BABAEI Syamak (Conseiller Municipal Ville de Strasbourg), JANIAC Dorota (AAHJ), SCHULER Thierry (Entraide le Relais), HECKEL Huguette (Maire Adjoint IG), CHABI Hafida (Mairie de Schiltigheim), JUDENT-PFEIFFER Pascale (CG 67), COLLOT Isabelle (Mouvement du Nid).

*Excusés :*

BABILAS Jennifer (Auport'unes), BIERRY Frédéric (Vice Président CG, Maire de Schirmeck), BIES Philippe (Vice Président de la CUS), BIGOT Jacques (Président de la CUS), CAHN Mathieu (Adjoint au Maire, Vice Président CUS), DE MEEUS Claire (CAF), DREYSSE Marie Dominique (Adjointe au Maire Strasbourg), GALA, GUR Christiane (Conseil Général), KENNEL Guy-Dominique (Président du CG), SCHNEIDER Jean Paul (Regain/Horizon Amitié).

Après lecture des noms des personnes excusées, en particulier de Mme DREYSSE, Adjointe au Maire chargée des affaires sociales en déplacement à l'étranger, le Président souhaite à chacun une cordiale bienvenue. Il remercie pour leur présence les représentants des associations membres de l'AAHJ, les amis, les salariés de l'association ainsi que les Présidents et représentants des associations et structures partenaires de l'AAHJ. Il salue les représentants des services de l'Etat, Mme MAMCARZ, Inspectrice Principale et M. IOSSIF, les élus de la Ville de Strasbourg : M. AGHA-BABAEI, Conseiller Municipal représentant le Maire de Strasbourg et du Conseil Général, Mme JURDAN-PFEIFFER, Conseillère Générale, de la CUS, Mme HECKEL, Adjointe au Maire d'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN chargée des questions sociales et de la solidarité ainsi que le Président de la FNARS Alsace et la nouvelle Déléguée Régionale, Adélaïde TUFUOR.

Il remercie en particulier M. Raphaël DUFRAISSE de la société BATIGERE responsable du chantier de restructuration agrandissement de l'Hôtel du Château d'Eau qui fera une présentation de l'état actuel des travaux et des perspectives d'achèvement.

Au vu des pouvoirs transmis et du nombre de membres ayant signé la feuille de présence, le Président constate que le quorum des membres présents pour permettre de délibérer valablement est largement atteint. Il déclare ouverte l'assemblée générale 2013.

Les membres statutaires de l'association ont été munis de cartons de vote.

Les scrutateurs Manuela ANGELO et Dorota JANIAK sont désignés à l'unanimité des membres.

Constanza MARINO, secrétaire de l'AAHJ assure le secrétariat de l'assemblée générale

Rappel : Le rapport d'activités 2012 imprimé est remis, sur demande. Il est accessible sur le site internet de l'AAHJ.

## **I - Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 juin 2012**

Le Président rappelle les grandes lignes du rapport d'activité de l'AG 2012. Le PV étant en possession des membres, il soumet son approbation au vote :

Votes pour : 19

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Approbation à l'unanimité

## **II - Rapport moral et d'activité**

(textes complets dans le rapport annuel remis aux membres et sur le site de l'AAHJ)

### **II – 1 Rapport moral Président**

Le Président évoque quelques dates qui auront marqué l'activité de l'AAHJ en 2012.

Le 1 janvier il fait froid. Le Préfet active le niveau 2 « grand froid » du plan d'hébergement hivernal. Tous les ans l'AAHJ est un acteur très actif dans cette campagne. Pour « l'édition 2011/2012 » elle a encore coordonné son action avec celle de ses deux partenaires de l'hiver dernier: Horizon Amitié et Regain. L'ensemble des dispositifs d'urgence hivernaux ont offert un niveau de places suffisant pour répondre à la demande. L'AAHJ a mis en place, devant l'urgence au plus froid de l'hiver, un accueil-abri dans ses locaux.

Mardi 27 mars : le permis de construire du Nouvel Hôtel du Château d'Eau a été affiché en mairie de Strasbourg. L'arrêté d'ERP avait déjà été accordé le 24 janvier et la sous-commission pour l'accessibilité aux personnes handicapées porte la date du 16 février. Pour ceux qui ont travaillé depuis des années à mettre sur les rails la restructuration - agrandissement de notre principal établissement d'hébergement c'était un grand jour. Le président remercie tous ceux qui y ont cru, qui ont accompagné et soutenu ce projet, il souligne la coopération exemplaire avec le bailleur BATIGERE et les architectes.

Le 25 septembre rencontre avec les responsables de la société Habitation Moderne en vue de l'installation du siège et des services administratifs de l'AAHJ au centre-ville de Strasbourg à côté du SIAO et du 115, nos partenaires quotidiens. Nous espérons pouvoir nous y installer fin 2013 avec le siège régional de la FNARS.

Jeudi 27 septembre, participation du président au Congrès de l'Union Sociale pour l'Habitat. A la même date et en réponse à une lettre qui lui a été adressée par la FNARS, Cécile DUFLOT, Ministre du Logement, a annoncé le maintien des capacités d'hébergement pour ceux qui ne peuvent accéder au logement et surtout, elle consacre le principe fondamental qu'est la continuité de la prise en charge, vœu que partage l'AAHJ avec la FNARS.

Septembre 2012 : dépôt de deux nouveaux projets. L'un pour répondre à un besoin détecté par le SIAO67 : le dispositif d'hébergement transitoire ; l'autre, pour proposer au Conseil Général, de prendre en charge l'hébergement en appartement sur toute l'année des familles qui relèvent des dispositifs de la protection de l'enfance, cette proposition est dans le prolongement de l'accueil des familles avec enfants que nous assurons déjà pendant les campagnes hivernales.  
Sans domicile ?

Le 2 avril 2012 déménagement des 35 résidents de la stabilisation du Château d'Eau et tout le personnel administratif du siège et installation dans le bâtiment A de l'ancienne auberge de jeunesse René Cassin pour laisser l'HCE aux entreprises. L'AAHJ y dispose de 42 places d'hébergement, d'espaces collectifs, de bureaux pour les travailleurs sociaux et les salariés du siège, de grands emplacements en sous-sol pour stocker matériel et nourriture. La mise à disposition de ces locaux permet aux équipes du siège et de l'HCE de se retrouver heureusement en situation de non dispersion.

Le 18 avril, le CA de l'AAHJ a décidé le retrait du GCSMS avec effet au 31 décembre 2012, son financement n'étant plus assuré pour éviter de mettre à la charge de l'AAHJ le 1/3 d'un déficit structurel du GCSMS qui aurait certain. L'AAHJ a d'ailleurs été immédiatement suivies par les deux autres associations membres du GCSMS.

Par ailleurs, le dispositif du GCSMS ayant fonctionné avec difficulté à l'HCE, le bureau a confié à Frédéric BAUER, Vice-Président de l'AAHJ et Directeur du CREAIS Alsace, une étude pour mieux définir le cadre des intervenants santé dans les services de l'AAHJ dans la perspective d'une reprise de ce service par un autre opérateur. Cette étude intègrera une analyse de l'état de santé des hébergés établi par le Directeur à partir du constat effectué par les travailleurs sociaux dans tous les services de l'association.

Le 22 juin, a eu lieu une rencontre entre les dirigeants de l'AAHJ et les responsables de la DDCS pour préparer le projet de contractualisation avec l'Etat dans le cadre de la refondation de la politique d'hébergement et d'accès au logement des personnes défavorisées. C'était l'occasion de rappeler aux services de l'Etat les lignes de force et les particularités de l'AAHJ, en particulier être un collectif d'associations de terrain né d'une volonté pour mettre en place des réponses à des besoins non couverts. L'AAHJ a ainsi, très tôt, contribué avec d'autres associations, pour créer, avec le soutien de l'Etat et des collectivités locales concernées, un service unique d'orientation des demandes d'hébergement, le SIAO67 qui a commencé à fonctionner en 2012.

Sur le plan du fonctionnement interne, le président souligne en particulier l'engagement remarquable du directeur et la mobilisation de l'ensemble du personnel en 2012 qui ont permis d'assurer le relogement au mieux des hébergés et une organisation du travail satisfaisante dans les nouveaux espaces de l'ancienne auberge de jeunesse. La présence efficace du Directeur auprès des partenaires institutionnels a fait avancer nos dossiers et le professionnalisme des chefs de service et celui de tous leurs collaborateurs ont réussi à les mettre en œuvre pour continuer à faire de l'AAHJ en 2012 un partenaire fiable et apprécié par nos partenaires institutionnels.

Le 1<sup>er</sup> novembre: Martine ZIMMERMANN, qui a déjà la responsabilité des places de stabilisation, a pris en charge l'hébergement d'urgence à l'AAHJ qui comporte également la gestion des places du nouveau dispositif transitoire. Ont suivi une série de déménagements entre les sites ADOMA de Neuhof, de Neudorf et du Ried et de l'ancienne auberge de jeunesse René Cassin. Ce mouvement s'est achevé dans de bonnes conditions le 22 décembre.

La Maison Relais Madeleine BACH GENY, sous la houlette de Viviane NAAL SEXAUER, a atteint en décembre sa capacité prévue de 20 places. Une riche animation sociale faite par une équipe motivée donne à cette structure d'habitat une touche de convivialité toute particulière.

En conclusion le Président évoque la réflexion stratégique sur la mission de l'AAHJ qui serait à formaliser et une adaptation souhaitable des statuts à l'évolution actuelle de l'AAHJ. Il rappelle l'action collective, chacun dans sa fonction, du Conseil d'administration et du Bureau, du directeur et des chefs de service avec leurs des équipes, unis et solidaires sur une route qui n'a été aisée et qui risque d'être encore en 2013 souvent chaotique.

## **II - 2 Rapport d'activité de l'année 2012 par le Directeur**

L'année 2012 a été marquée par l'alternance politique, qui laisse ouvertes un certain nombre de questions comme la poursuite de la refondation, engagée par Monsieur Apparü avec le « Logement d'Abord », initié en 2009 et le SIAO, principale réalisation concrète de la refondation, qui a poursuivi sa montée en charge et sa structuration progressive en 2012. Le SIAO va étendre son champ d'activité aux Maisons Relais et aux résidences Sociales.

Il restera aussi de 2012 la démarche de contractualisation avec l'Etat, Jusqu'à présent cette démarche n'a pu qu'être amorcée dans le Bas-Rhin. L'AAHJ restera attentive à l'orientation qui lui sera donnée avec les suites attendues de l'étude nationale des coûts, à laquelle l'AAHJ a participé.

Le nouveau gouvernement a annoncé de nouvelles orientations pour le secteur de l'hébergement, comme la suppression des Plans Hivernaux, l'AAHJ comme la FNARS ont toujours souhaité un dispositif qui éviterait les ruptures d'hébergement à la fin des campagnes hivernales.

A l'AAHJ, l'année 2012 a été marquée aussi par bien des changements, en premier lieu les déménagements liés aux travaux de restructuration de l'HCE. Ces déménagements ont été réussis malgré les nombreuses difficultés grâce au travail efficace des salariés.

Les questions de santé ont été bien présentes en 2012. Le Directeur les a abordées dans tous leurs aspects à la fois par le biais des agressions qui ont eu lieu sur le personnel que vis à vis du personnel et des personnes prises en charge par l'association. Des tensions internes se sont cristallisées autour de ces questions de santé, et plus particulièrement d'articulation entre intervenants sociaux et ceux du « pôle santé » (infirmière intervenant au titre du GCSMS à l'HCE et psychologue). Un travail général pour une meilleure prise en compte des problématiques de santé des personnes accueillies au sein de l'AAHJ a été confiée au Directeur du CREA et Vice-Président de l'AAHJ sur la base d'une étude des besoins et des réalités observées chez les résidents réalisée par le Directeur en collaboration avec les travailleurs sociaux de l'AAHJ.

L'AAHJ se situe actuellement dans une phase transitoire à plus d'un titre.

L'hébergement d'urgence a changé de lieux, mais aussi de public, et de « Chef de Service » en novembre 2012. Ces modifications ne concernent pas que les lieux mais aussi nos modalités de travail, voire sa nature. Les plans hivernaux et les dispositifs spécifiques qui leur font suite, sont sujets à de multiples évolutions. Bien des incertitudes demeurent pour l'avenir.

Nous devons constamment être innovants, réactifs, inventifs, pour nous adapter à ce temps d'évolution. Ceci touche aussi l'organisation générale et les procédures de l'association qu'il faut redéfinir dans la perspective de ce qui devrait être notre situation fin 2013, notamment avec le regroupement de l'urgence, du DT et des 25 places de stabilisation de l'HCE sur un même site et un siège externalisé. En 2013 le bureau de l'AAHJ a prévu un plan d'action dont la réalisation d'un audit organisationnel externe.

Sur les données chiffrées qui rendent compte de l'activité des services de l'AAHJ, pour le CHRS et le Pôle Famille, les résultats de 2012 sont très proches de ceux de 2013.

En 2012, en plus d'une charge de travail « habituelle » comme toujours importante, il faut signaler:

- L'élaboration d'un ensemble de documents importants tels que le Règlement Intérieur et le DUER.
- Le changement d'organisme d'assurance, dans une perspective d'économies ainsi que la préparation du passage à une comptabilité analytique, effectif début 2013.
- L'objectif de la Maison Relais de 20 places, et nous y avons également déménagé et réorganisé le bureau et la salle d'activité.
- La naissance du Dispositif Transitoire, précédemment appelé Places d'Attente, dont le projet a mis plus d'un an pour aboutir à une définition partagée.
- L'expansion du dispositif humanitaire du CCAS, par phases successives avec jusqu'à 250 personnes hébergées, un public en situation très précaire, des droits très restreints, pratiquement sans ressources.
- Les Plan Hivernaux, dont nous sommes restés l'un des acteurs les plus importants. Ils impactent fortement le fonctionnement de l'AAHJ. Dans un contexte difficile en ce qui concerne la situation de l'hébergement, l'AAHJ a reçu tardivement un appel à projet pour un Plan Hivernal 2012/2013. Il a été géré à nouveau par les trois associations pour 150 places familles en diffus sur le Département, mais dans une configuration différente de celle des autres années. L'Etat a souhaité un porteur unique de la convention, l'AAHJ s'est portée candidate, Horizon Amitié prenant en charge la comptabilité. Ce Plan Hivernal comporte plusieurs avancées importantes, notamment le fait que l'Etat, la Ville et le Conseil Général se soient engagés à fournir les logements. Les institutions ont cette fois coordonné leurs actions. Le nombre de personnes accueillies (familles) sera porté à près de 200 personnes, réparties pour partie sur tout le territoire départemental.

Toujours pour contribuer à faire face à la situation, à savoir des demandes non satisfaites après 20h alors que les conditions climatiques étaient rudes, l'AAHJ a ouvert le 25 janvier 2013 à René Cassin un « accueil de jour de nuit » de 15 place qui a très bien fonctionné.

Le Directeur conclut en rappelant que l'AAHJ s'appuie principalement sur trois piliers : les pouvoirs publics et les collectivités, financeurs mais aussi partenaires, le personnel et les partenaires, qu'il s'agisse des membres de l'association qui représentent à eux seuls un large échantillon de l'action sociale locale, des bailleurs, sociaux en particulier, sans lesquels nous ne pourrions réaliser notre travail, d'autres associations tout aussi indispensables, telle que la Banque Alimentaire par exemple, que les diverses actions menées et développées par l'AAHJ en direction de publics dont la situation de précarité augmente, conduit à solliciter de plus en plus.

## **II – 3 Approbation des rapports moraux et d'activité pour 2012**

Après avoir donné la parole aux cadres et salariés de l'AAHJ pour ajouter des commentaires ou donner des précisions, le Président soumet les deux rapports au vote des membres :

Votes pour : 19

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Approbation à l'unanimité

## **III - Point sur les travaux de restructuration-agrandissement de l'Hôtel du Château d'Eau, et diaporama des phases du chantier**

Le Président donne la parole à M. Raphaël DUFRAISSE de la société BATIGERE responsable du chantier de restructuration agrandissement de l'Hôtel du Château d'Eau pour faire le point sur de l'état actuel des travaux et des perspectives d'achèvement.

M. Raphaël DUFRAISSE fait une présentation par projection de l'état du chantier par projection de photos et des plans des locaux restructurés ainsi que du bâtiment neuf à l'arrière de du bâtiment actuel.

Les travaux avancent conformément au planning. Il est à jour à la semaine près. Les dates suivantes sont annoncées :

- Octobre 2013 : livraison technique du bâtiment
- Novembre 2013 : passage de la Commission de sécurité incendie
- 1 décembre : mise des bâtiments à la disposition de l'AAHJ.

M. DUFRAISSE répond aux nombreuses questions de l'assistance, il précise en particulier la gestion de type « hôtelier » des ouvertures des portes par cartes programmables ainsi que les particularités de ce chantier qui, également pour la société BATIGERE représente un projet qui a valeur d'exemple.

Des visites de chantier sont prévues courant septembre à deux niveaux :

- visites particulières pour les salariés de l'AAHJ avec une attention particulière réservée aux salariés qui y travailleront,
- Une visite pour les représentants de l'Etat et des collectivités et les membres du CA et de l'AAHJ. Elle sera organisée par la direction générale de BATIGERE avec invitation de la presse.

## **IV - Intervention de l'assistance**

Le président invite les membres de l'assistance à prendre la parole

Mme Pascale JURDAN-PFEIFFER exprime tout l'intérêt que le Conseil Général attache à la mission de l'AAHJ. C'est la première fois qu'elle assiste à l'assemblée générale de l'AAHJ, elle représente le Président KENNEL. Elle salue les responsables des structures et des collectivités présentes. Elle félicite le Président pour la qualité du rapport moral et la note optimiste qu'il contient et le Directeur pour le compte rendu très complet des activités de l'association. Elle remercie l'AAHJ au nom du Conseil Général pour le travail réalisé dans une conjoncture difficile qui s'aggrave depuis 2008. Le Conseil Général du Bas-Rhin dont l'une de plus importantes compétences est l'action sociale et les solidarités, les collectivités, ont besoin des associations pour réaliser sa mission et accomplir le travail de terrain. Le Conseil Général du Bas-Rhin a le souci d'accompagner les associations et ce n'est pas de gaieté de cœur qu'il a dû décider de diminuer de 4% les subventions pour 2013 devant les charges de plus en plus nombreuses auquel il doit faire face sans avoir les ressources financières correspondantes, mais il fera tout pour maintenir des moyens du FSL, de l'accompagnement et la protection de l'enfant où le Conseil Général a le devoir d'intervenir.

Un aspect de la santé de nos concitoyens qui lui tient à cœur à cause des conséquences sociales et de santé désastreuses qui touche affecte en particulier la famille et les enfants (violence, incestes...) c'est l'alcoolisme. Il a un coût très élevé pour la société, il faudra bien s'attaquer à ce fléau. Elle est reconnaissante de pouvoir s'exprimer sur ce sujet devant cette assemblée où sont présents de nombreux responsables associatifs qui touchent le public qui en souffre et que leurs salariés connaissent bien. Ce sujet dépasse ses compétences de Conseillère Générale, mais il est très préoccupant.

On ne peut faire le travail que vous faites sans une grande dose d'amour pour le prochain, merci encore pour votre importante action menée aussi avec rigueur et compétence, ce qui fonde la confiance que les collectivités vous accordent.

Mme Emilie MAMCARZ au nom de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale exprime toute l'attention que les services de l'Etat portent à l'action de l'association qui est un partenaire important dans la mise en œuvre des politiques publiques de l'Etat. Elle salue le travail des salariés et des dirigeants de l'AAHJ. Elle les encourage à continuer ce travail et à poursuivre la très bonne collaboration avec les services de l'Etat.

Mme Huguette HECKEL, Adjointe à Jacques BIGOT Maire d'IILKIRCH-GRAFFENSTADEN et Président de la Communauté Urbaine de STRSBOURG est heureuse d'assister à nouveau à l'assemblée générale de cette importante association, elle est présente par amitié pour Jean-Pierre Siegrist, le Président, et pour témoigner de la reconnaissance de la collectivité de l'important travail fourni auprès des plus fragiles. Elle s'associe aux propos de Pascale JURDAN-PFEIFFER et souhaite que l'association puisse continuer son travail avec l'espoir qu'il diminue et que la misère recule, mais elle voit aussi au CCAS que ce n'est pas le cas, les problèmes sociaux ne trouvent pas de fin, bien au contraire. Merci encore pour le travail et bon courage pour continuer.

Le Major M. Jean OLEKHNOVITCH, responsable du poste de l'Armée du Salut de STRASBOURG exprime la voix du secteur caritatif. L'Armée du Salut est un membre de l'AAHJ, mais aussi un partenaire très proche dans l'action principalement avec le LUMACA et maintenant avec les familles hébergées dans le dispositif LOFT. L'aide alimentaire fournie par les services de l'AAHJ a été importante pour les familles cet hiver pour soulager les associations caritatives qui étaient débordées devant les demandes. Grâce à cette aide cet hiver qu'il a été possible d'éviter l'explosion et l'Armée du Salut remercie l'AAHJ pour la collaboration en particulier dans l'urgence. L'AAHJ a un rôle important car on ne peut pas travailler avec un vis à vis unique et sans partenariat l'action ne serait pas possible. L'action des travailleurs sociaux professionnels pour un accompagnement social cohérent complète bien l'action du secteur caritatif.

M. AGHA BABAEI, Conseiller municipal, représentant du Maire de STRASBOURG au Conseil d'Administration de l'AAHJ salue au nom du Maire les responsables et les salariés de l'AAHJ et remercie pour tout le travail réalisé et qui a fait l'objet du rapport moral et du rapport d'activités. Il souligne l'importance du travail de l'AAHJ qui se situe au cœur des préoccupations de la municipalité : les solidarités. L'AAHJ a la confiance des élus de la Ville et de la CUS. Il assure qu'il suivra attentivement les projets en cours, en particulier immobiliers et financiers, l'association pourra compter sur son soutien et de celui de la municipalité.

## V - Finances

### IV – 1 Rapport financier de l'exercice 2012

Le Président rappelle que les comptes 2012 présentés au CA du 21/03/2013 ont été examinés et approuvés par le bureau dans sa séance du 23/05/2013, il donne la parole au trésorier pour le rapport financier.

Bernard KOSCHIG, Trésorier, exprime son émotion, puisque c'est sa dernière présentation des comptes de l'AAHJ, il prendra sa retraite en fin d'année comme Directeur de l'association Entraide Le Relais au titre de laquelle il est membre du bureau. Il souligne le sérieux avec lequel l'AAHJ gère ses finances et la grande qualité des salariés du siège en charge de la comptabilité.

Conformément à la loi et aux statuts, le trésorier fait une présentation synthétique du rapport financier pour l'exercice clos le 31.12.2012 par projection au power point (cf. rapport détaillé remis en séance). Le trésorier, M. Bernard KOSCHIG présente le rapport financier pour l'exercice clos le 31.12.2012 et rend compte de la situation et de l'activité de l'association durant l'exercice et de soumet à l'approbation des membres les comptes annuels de l'exercice.

Il répond aux demandes de précisions et rappelle que les membres ont accès aux pièces et documents comptables.

En 2012, les dépenses et produits étaient très proches du prévisionnel. La gestion économe des moyens et la recherche d'économies a été encore présente. A signaler l'important travail de remise à plat de l'ensemble des contrats d'assurance (logements, RC, véhicules, activités...) avec changement d'assureur au fur et à mesure de la fin des contrats ce qui a abouti des économies et une amélioration de la couverture de certains risques.

#### 1) Comptes de gestion de l'association

##### *Charges par service :*

Aahj :	114 429 €
Pass accompagnement :	56 306 €
Stabilisation :	1 123 860 €
Chrs :	635 378 €
Maison relais :	188 745 €
Campagne Hivernale, Lumaca...	432 194 €
Urgence :	394 227 €
Total :	2 945 139 €



<i>Produits par service :</i>	
Usagers et autres remboursements :	160 256 €
Subventions	
Etat :	1 803 369 €
CG du Bas-Rhin :	287 393 €
Ville de Strasbourg et CUS :	375 291 €
Autres (CAF-Alt, SPIP, Banque alimentaire)	279 829 €
Autres produits (transferts de charges et reprises)	126 596 €
Autres financiers et exceptionnels :	6 712 €
Total :	<b>3 039 446 €</b>
Résultat :	94 307 €

## 2) Le bilan

### *L'actif*

Actif immobilisé net :	86 098 €
Valeurs à court terme (créances)	228 624 €
Disponibilités (trésorerie) :	1 402 513 € (au 31.12.11)
Charges constatées d'avance :	1 023 €

### *Le passif*

Fonds propres :	864 358 €
<i>A noter 216 305 € sont des fonds dédiés (dispositif transitoire et urgence)</i>	
Les provisions :	187 083 €
Dettes à court terme :	426 410 €
Produits constatés d'avance :	240 407 €
Résultat excédentaire :	94 308 €

## **V – 2 Rapport du commissaire aux comptes**

M. THOMAS, Commissaire aux comptes (cabinet AZ audit) donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice 2012.

Il n'a pas d'observations particulières à faire, les comptes présentés à l'approbation du CA sont conformes aux exigences de la profession.

Le rapport annexe sur les conventions passées ne soulève aucune remarque.

### **V - 3 Proposition d'affectation des résultats de l'exercice**

Le trésorier propose d'affecter ce résultat excédentaire en report à nouveau. Le trésorier rend attentif les membres et les financeurs présents sur les dépenses prévisibles en 2013 liées aux frais de déménagement des hébergement de stabilisation vers le nouvel Hôtel du Château d'Eau et des services administratifs sur le site 18, rue du 22 Novembre . Par ailleurs l'achat de nouveaux mobiliers s'impose pour l'HCE. Les moyens en réserve au bilan seront mobilisés, ils comprendront en particulier les sommes portés en report à nouveau.

### **V – 4 Vote du rapport financier affectation du résultat**

#### **1) Approbation des comptes 2012 et quitus au trésorier**

Le Président soumet à question au vote des membres

Votes pour : 19

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Approbation à l'unanimité

#### **2) Approbation de l'affectation de 94 308 € en report à nouveau**

Le Président soumet à proposition au vote des membres

Votes pour : 19

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Approbation à l'unanimité

## **VI - Budget prévisionnel 2013**

### **VI – 1 Rappel du cadre général pour 2013**

Avant de présenter le budget prévisionnel pour 2013, le Directeur rappelle que l'année sera marquée, pour les associations par des incertitudes concernant les financements. Les moyens financiers de l'Etat pour la région sont annoncés par une diminution de 1,4% par rapport au budget primitif et le Conseil Général du Bas-Rhin a décidé une baisse générale de 4% de ses subventions aux associations.

Certains dispositifs comme le « pass accompagnement » seront revus.

Un plan quinquennal prévoit la création de places d'hébergement. Le Projet Territorial de Sortie de l'Hiver pourrait comporter des mesures nouvelles sur la base des données du SIAO pour éviter la remise à la rue certaines personnes à l'issue des plans Hivernaux. C'est dans ce cadre que l'AAHJ s'est vu confier par l'Etat, le Conseil Général du Bas-Rhin et le CCAS de Strasbourg la gestion complète, avec distribution d'aide alimentaire pour 400 places sur l'ensemble du département pour des familles en situation administrative précaire. Ce dispositif, appelé « LOFT » (LOGement pour Familles en Transit) résulte de la fusion du dispositif humanitaire de la Ville de Strasbourg et du reliquat du plan hivernal, dispositif appelé à disparaître. La mise en place de ce dispositif requiert de trouver les logements adaptés correspondants pour permettre également le relogement dans les plus brefs délais, les familles qui occupent encore des appartements voués à la destruction.

Par ailleurs le Dispositif Transitoire doit atteindre sa vitesse de croisière dont l'effet attendu est une fluidification des dispositifs. Sa mise en place effective prendra sans aucun doute du temps.

Sur le plan interne, l'année 2013 sera marquée également par l'installation du siège administratif de l'AAHJ au 18, rue du 22 Novembre après réalisation des travaux d'aménagement des locaux qui seront financés essentiellement par l'AAHJ sur ses fonds de réserve. De même l'équipe du Pôle Famille devra être relogée avant fin 2013.

En conclusion, le Président souligne combien cette année 2013 sera une année de transitions qui demandera aux salariés concernés beaucoup de travail supplémentaire et de disponibilité tout en assurant le travail ordinaire qui relève des missions de leurs services respectifs. D'avance il les remercie pour l'effort qu'exigera cette année.

Les bureaux administratifs du siège installés dès l'origine à l'Hôtel du Château d'Eau seront transférés dans un immeuble municipal géré par la société Habitation Moderne au 18, rue du 22 Novembre. Ils seront contigus au SIAO et au service du 115, un des bénéfices attendus de cette proximité est de rendre possible des synergies opérationnelles et des économies de gestion, en particulier pendant les campagnes hivernales. Un autre objectif de cette nouvelle installation hors de l'HCE est de créer un espace de travail plus serein, propice aux missions transversales et de gestion qui sont la mission essentielle des salariés du siège.

En libérant ainsi tout l'espace anciennement occupé par les bureaux au profit des chambres, est ainsi valorisée la situation exceptionnelle de ce bâtiment à sa fonction d'accueil. Le nouvel Hôtel du Château d'Eau voit ainsi sa capacité d'hébergement passer de 35 à 55 lits en permettant d'intégrer 20 lits d'urgence avec de nouveaux espaces communs.

Enfin une autre relocalisation est prévue en 2013, celle de l'équipe transversale « famille » qui œuvre à la fois pour les hébergements de stabilisation et le CHRS.

Enfin, cette dernière année a connu un important changement de lieu avec l'installation des personnes hébergées au Château d'Eau et des bureaux administratifs du siège dans les bâtiments de l'ancienne auberge de jeunesse pendant les travaux, et en même temps la création de nouveaux dispositifs en matière d'hébergement (dispositif transitoire, LUMACA) et de santé (GCSMS Espace santé relais).

Plus généralement et en remontant un peu plus loin à 2007, l'AAHJ a connu d'importants développements et des changements, elle a grandi et s'est édifiée « au fil de l'eau » un peu à la manière d'un jeu de construction sans véritable architecture. Il était devenu indispensable de faire une pause. Le bureau a décidé qu'en 2013 deux études seraient conduites, l'une par Frédéric BAUER, Vice-Président et Directeur du CREA sur la problématique de la santé suite aux difficultés vécues avec le GCSMS, l'autre sera réalisée par un organisme spécialisé extérieur sur l'organisation générale et le fonctionnement interne.

Les préconisations seront ensuite travaillées en bureau et proposées pour décision au CA en cours d'année. Des améliorations et clarifications dans le fonctionnement sont attendues.

## **VI – 2 Budget prévisionnel 2013**

Le Directeur se réfère aux tableaux remis aux membres.

Le montant des dépenses prévisionnelles est basé sur le réel ajusté 2012 affecté d'un correctif en prévision de l'évolution du coût de la vie pour les dépenses hors frais de personnel : + 1%. S'agissant de la valorisation CUS relative à la mise à disposition de l'hôtel du Château d'Eau, les bases antérieures ont été reconduites. En 2014, l'AAHJ versera à la Société BATIGERE une redevance d'occupation dont le montant et les principales modulations ont fait l'objet d'un accord de principe.

Les frais de personnel sont revalorisés en tenant compte de la situation de chaque salarié compte tenu des évolutions prévues par la convention collective appliquée par l'AAHJ.

Le budget prévisionnel est basé sur le strict coût de reconductions des dispositifs actuels et nouveaux pour 2013. L'augmentation du budget prévisionnel 2013 par rapport à 2012 est due au dispositif LOFT. L'AAHJ a une pratique traditionnelle d'économie. La plus grande part des dépenses sont relatives aux frais de personnel dont l'évolution est conditionnée par des circonstances sur lesquelles l'association n'a pas prise (évolution des anciennetés et de la valeur des conventions collectives...).

Les déménagements et la réinstallation à l'HCE nécessiteront également des dépenses en équipement (mobilier...) et de frais de déménagement. Enfin, la mise en place du LOFT (400 places pour familles) nécessitera l'achat d'un véhicule utilitaire d'occasion.

Le Président soumet le projet de budget pour 2013 au vote des membres

Votes pour : 19

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Approbation à l'unanimité

## **VII - Fixation du montant de la cotisation annuelle**

Proposition : Maintien de la cotisation annuelle au montant actuel : 40 €.

Approbation à l'unanimité.

Le Président remercie les membres qui ne l'auront pas encore fait de verser la cotisation annuelle de 40€, soit par virement ou envoi d'un chèque au siège de l'AAHJ.

## **VIII – Date du prochain CA**

La prochaine réunion du CA aura lieu jeudi 12 septembre 2013 de 18h à 20h au CREAMI, 15, Place des Halles à STRASBOURG.

A l'ordre du jour : élection du bureau de l'AAHJ.

Le Président fait un appel à candidatures pour renforcer le bureau. Toute personne physique représentant un adhérent à l'AAHJ peut se présenter. Les candidatures sont à adresser au Président au siège de l'AAHJ. L'article 9 des statuts de l'AAHJ relatif au bureau (composition, mission...) est joint en annexe du PV.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président remercie l'assistance pour sa participation active et avant de déclarer close l'assemblée générale de 2012, pour un petit « moment historique » qui concerne notre ami et trésorier Bernard KOSCHIG dont c'était la dernière assemblée générale. Il donne la parole à la Vice-Présidente, Corine BARTIER.

Au nom du bureau, Corine BARTIER exprime la reconnaissance due à Bernard à qui, pour un trésorier, elle attribue tout naturellement une « note chiffrée » à la manière de celle attribuée aux Etats par les instituts de notation budgétaire. Bernard mérite amplement la note d'excellence FFF pour trois des éminentes qualités qu'il a mises en œuvre toutes ces années à l'AAHJ. Un F pour « fidélité », un F pour fiabilité un F pour finesse. Elle cite à propos de Bernard La Rochefoucauld et Balzac...les dons d'acuité, diplomatie, tact, efficacité et précision qualités qui caractérisent Bernard ...et finalement Saint François de Sales, personnage lié au Foyer Notre Dame, puisque le foyer a été fondé en 1923 par la Fondation des Filles de Saint François de Sales: « Il y a nulle aussi belle finesse que la simplicité ». Elle lui remet au nom d' l'AAHJ un cadeau souvenir.

Le Président invite les participants à se retrouver pour un moment convivial autour du buffet préparé par une entreprise d'insertion spécialisée dans un service de traiteur organisé bénévolement par les salariés autour de Viviane NAAL SEXAUER qu'il remercie vivement.

Le Président déclare close l'assemblée générale 2013 de l'AAHJ.

Le Président :

La Secrétaire :

Jean-Pierre SIEGRIST

Constanza MARINO